

ABSINTHE DU VAL-DE-TRAVERS

La production explose grâce au marché américain

Alors que certains lui prédisaient une mort rapide au moment de sa légalisation en mars 2005, la sulfureuse fée du Val-de-Travers ne cesse de faire des émules.

Aujourd'hui, l'absinthe représente le 10% de la production suisse des spiritueux et le 30% de leur exportation. En 2006, la production avait affiché un léger recul, mais en 2007 et 2008 elle a explosé. Une forte augmentation qui s'explique par l'ouverture, l'année dernière, du marché américain.

«Ça a fait exploser les ventes», se réjouit Marc Gilliéron, de la Régie fédérale des alcools. «C'est une opportunité à saisir pour le canton de Neuchâtel, qui représente plus du 90% de la production suisse.» D'ailleurs

sur les 17 concessions définitives qui ont été attribuées au début de ce mois par la Régie, 16 sont neuchâteloises. Treize revenant à des distillateurs vallois, deux à des Loclois et une à un Chaux-de-fonnier.

S'il en est un qui peut confirmer l'explosion du marché américain, c'est Yves Kübler. Sa bleue est la première de fabrication suisse à avoir été introduite aux Etats-Unis. «J'ai confié le dossier de l'absinthe à un avocat de Washington en 2003, avant sa légalisation», explique-t-il. «Il fallait anticiper pour être les premiers sur le marché.» Des précautions judicieuses quand on sait que la préautorisation n'est tombée qu'en février 2007 et l'autorisation définitive en mai. «Nous avons envoyé le premier container avec 12 400



SUCCÈS La production de l'absinthe, dont les 90% proviennent du Val-de-Travers, a pris l'ascenseur depuis 2007. (ARCHIVES DAVID MARCHON)

litres en août 2007», précise Yves Kübler. Depuis, l'exportation totale, dont la majeure partie est destinée aux Etats-Unis, représente plus du 70% de la production de la distillerie Kübler. «D'autres marchés vont

encore s'ouvrir, mais actuellement nous avons de la peine à suivre avec la production. Nous avons donc entrepris des travaux afin de tripler notre capacité», glisse le distillateur, toujours très discret sur les chiffres.

Pas moyen d'obtenir des informations plus précises sur sa production annuelle, si ce n'est qu'elle s'élève à plusieurs dizaines de milliers de litres.

L'ouverture du marché sur le Nouveau continent ne concerne pas que les grands producteurs. En témoigne Claude-Alain Bugnon de Couvet, qui a également obtenu sa concession définitive. «Ma première commande pour les Etats-Unis sera livrée en septembre, après une année de tractations. Ces 4000 bouteilles représentent le quart de ma production annuelle, qui se monte à 12 000 litres.»

N'en déplaît à ses détracteurs, la fée verte est donc loin d'avoir rendu son dernier souffle, même si le marché suisse est stagnant.

FANNY NOGHERO